

COMMUNE DE BAZOUGES LA PEROUSE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation

02/03/2023

Date d'affichage

09/03/2023

Nombre de conseillers

En exercice : 19

Présents : 15

Votants : 16

L'an deux mil dix vingt trois

*Le 08 mars à 20 Heures, le **Conseil Municipal** légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de monsieur Pascal HERVÉ (Maire)*

ETAIENT PRESENTS :

HERVÉ Pascal, BONDIGUEL Nathalie, ISAMBARD Albert, GUIBLIN Aline, LE GONIDEC Guy, LANDAIS Fabienne, GORON Rémy, BRIAND Henri, LEGOUT Séverine, JALLU Yann, ALEXANDRE Pierre, SAINT MLEUX Xavier, JOUAUX Laëtitia, DURET François, DURAND Marie-Claude, BERTAUX Delphine

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS Excusés : ROCHELLE Stéphane, BOULET Peggy,

ABSENTS : LAUNAY Chantal

POUVOIR : ROCHELLE Stéphane donne pouvoir à Pascal HERVÉ, BOULET Peggy donne pouvoir à Albert ISAMBARD

Mme Marie-Claude DURAND a été élue secrétaire de séance.

N°11-03-2023 Approbation du compte administratif 2022 du Budget Zone Artisanale

Monsieur le Maire quitte la salle et transmet la présidence du conseil à Mme Bondiguel, 1^{ère} Adjointe.

Madame Nathalie Bondiguel, 1^{ère} Adjointe au Maire rappelle le Budget Primitif et les décisions modificatives et présente le compte administratif 2022 du budget Zone Artisanale dressé par Mr Le Maire.

Sections Libellés	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Solde/Excédent reporté de 2021		Excédent : 7 872,31€	Déficit : 4 113,40€	
Opérations de l'exercice N	8 507,48€	25 777,77€	8 507,48€	4 113,40€
Résultat exercice 2022		Excédent : 17 240.29 €	Déficit : 4 394.08 €	
Résultat de clôture 2022		Excédent : 25 142.6€	Déficit : 8 507.48€	

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, l'unanimité

Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,

Autorise monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

La Secrétaire de Séance
Marie-Claude DURAND

Le Maire
Pascal HERVÉ

